GTN-Québec

Groupe de travail québécois sur les normes et standards TI
pour l'apprentissage, l'éducation et la formation

Plan triennal 2008-2011

Plan de mise en œuvre : stratégie triennale

Ce document établit les orientations de l'action du GTN-Québec en déterminant, pour une période de trois ans, les moyens concrets envisagés pour atteindre les objectifs.

Ces orientations ont en commun une démarche de recension des besoins de la communauté québécoise et la proposition d'outils adaptés à ces derniers.

En résumé du plan de mise en œuvre, le GTN-Québec s'est fixé cinq grands objectifs portant sur les objets suivants :

1. Pénétration significative de bonnes pratiques ;

2. Disponibilité d'une gamme d'outils méthodologiques et logiciels ;

3. Développement de l'offre et de la demande au sein de chaque ordre d'enseignement ;

4. Ententes de partage et de collaboration avec des provinces canadiennes et avec d'autres pays de la francophonie ;

5. Contribution à l'élaboration des normes internationales des technologies de l'information dans les domaines de l'apprentissage, de l'éducation et de la formation.

Pour chaque objectif, le GTN-Québec a précisé les moyens (actions) qu'il compte prendre et les résultats escomptés sur un horizon de trois ans (2008-2011).

Objectif 1

Promouvoir l'adoption et assurer une pénétration significative de bonnes pratiques, soit de règles et de méthodes de travail permettant l'existence d'un patrimoine éducatif partagé, au sein des institutions et des organisations impliquées dans la création de contenus de formation.

À cette fin, le GTN-Québec entend :

1.1 Promouvoir les avantages de la constitution d'un patrimoine éducatif dans les milieux concernés.

1.2 Définir la problématique de la production de REA et celle de l'application des normes et fournir des solutions aux acteurs de ces domaines.

1.3 Soutenir l'implantation et élargir la communauté des utilisateurs des normes et des standards dans la production et la diffusion des REA (métadonnées, formats d'assemblage et de description, information sur les applications pédagogiques, l'accessibilité et les compétences reliées).

1.4 Soutenir et organiser des activités de formation et de sensibilisation pour les personnes qui œuvrent dans la production de REA.

1.5 Appuyer les initiatives de développement de contenus d'apprentissage réutilisables en promouvant la conception pédagogique basée sur la granularité et sur leur structuration, au moyen de méthodes standardisées et de l'utilisation de formats ouverts.

1.6 Susciter l'adhésion des institutions et des équipes de production à une « Charte de qualité », confirmant leur volonté d'adopter la vision et les moyens pour créer un patrimoine éducatif partagé.

1.7 Sensibiliser les autorités responsables du soutien matériel et financier à l'utilisation des normes en matière d'éducation et à l'application de bonnes pratiques.

1.8 Inciter les divers acteurs concernés des ministères et organismes du gouvernement à se concerter pour établir une approche harmonisée soutenant la création d'un patrimoine éducatif.

Objectif 2

Rendre accessible une gamme complète d'outils méthodologiques et de logiciels habilitant la communauté éducative québécoise à appliquer les normes de façon exemplaire.

À cette fin, le GTN-Québec entend :

2.1 Déterminer, adapter et développer des méthodes, des outils, des procédés et des politiques permettant d'assurer la production de REA accessibles, durables et réutilisables, conformes aux normes internationales.

2.2 Proposer, adapter ou développer des outils permettant d'assurer l'interopérabilité des contenus entre les environnements numériques de formation, notamment des outils permettant d'assembler des séquences de ressources numériques.

2.3 Adapter, produire et diffuser des outils (guides pratiques, applications logicielles, lignes directrices, consignes, etc.) conformes aux normes internationales, favorisant la pérennité et la réutilisation des REA.

2.4 Assurer une veille et informer la communauté éducative sur le développement des normes et des standards dans le domaine éducatif.

2.5 Au cours de la période couverte par le plan, le GTN-Québec souhaite étendre ses activités dans les domaines suivants :

- la réutilisation des contenus numériques (SCORM)
- la description normalisée des offres de formation
- les échanges normalisés d'information sur les compétences et des acquis
- la gestion des traces d'apprentissage *(ePortfolio)*

Objectif 3

Développer l'offre et la demande au sein de chaque ordre d'enseignement en y assurant, dans une phase initiale, la disponibilité d'une masse critique de REA numériques accessibles, durables et réutilisables dans un domaine bien ciblé. Par la suite, d'autres domaines seront visés et bénéficieront du savoir-faire acquis.

3.1 Accompagner chaque ordre d'enseignement dans l'implantation de banques pour héberger et diffuser ces REA.

3.2 Appuyer la création de banques et de référentiels de REA pour des clientèles ciblées dans une diversité de champs disciplinaires et favoriser leur mise en réseau.

3.3 Promouvoir le développement d'outils d'édition de questions et d'évaluation afin de favoriser l'échange de ces éléments.

3.4 Diffuser l'information sur les spécifications liées aux droits d'auteur et aux outils compatibles avec ces spécifications en favorisant l'utilisation de *Creative Commons.*

3.5 Soutenir les projets québécois des différents ordres en favorisant l'établissement de contacts et d'échanges de données en promouvant l'interopérabilité.

Objectif 4

Établir des ententes de partage et de collaboration avec des provinces canadiennes et avec d'autres pays, notamment des pays de la Francophonie, et harmoniser nos méthodes et nos techniques pour faciliter les échanges.

À cette fin, le GTN-Québec entend :

4.1 Soutenir les projets québécois des différents ordres et favoriser le partenariat avec d'autres provinces canadiennes et avec des organismes d'autres pays dans le but de partager l'expertise et d'agrandir l'espace où le mode de description normalisée des ressources est partagé.

4.2 Maintenir les liaisons établies avec le Conseil consultatif canadien pour les normes en apprentissage en ligne (CCCNAL) et le comité-conseil canadien pour le ISO/CEI JTC1 SC36.

4.3 Mettre en place des mesures visant à permettre l'existence d'un patrimoine éducatif partagé à l'échelle internationale.

Objectif 5

Assurer que les besoins de la communauté éducative québécoise sont pris en compte dans l'élaboration des normes internationales des technologies de l'information dans le domaine de l'apprentissage, de l'éducation et de la formation et, à cette fin, participer au développement de ces normes.

À cette fin, le GTN-Québec entend :

5.1 Présenter et collaborer à des projets internationaux, en particulier les forums et ateliers associés au ISO/CEI JTC1 SC36 et IMS – LODE.

5.2 Recueillir et faire valoir aux instances responsables du développement de SCORM les particularités propres aux besoins des acteurs québécois dans le domaine de la formation en ce qui concerne l'interopérabilité des contenus entre les environnements numériques d'apprentissage et la communication entre les applications.

5.3 Favoriser l'application des normes en développement pour la description des besoins et des préférences, des ressources, des événements et des lieux ainsi que l'accessibilité langagière et les équivalences d'interface pour tous, en s'assurant que les particularités en matière linguistique et culturelle propres au Québec sont prises en compte dans ces travaux.